

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 7 décembre 2015 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-12-249 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h 10.

Adoptée.

2015-12-250 Adoption de l'ordre du jour 7 décembre 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session

Adoption de l'ordre du jour du 7 décembre 2015

Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 2 novembre 2015 (séance ordinaire)

Résolution: Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015 (séance ordinaire)

Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 2 novembre 2015 (séance extraordinaire)

Résolution: Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015 (séance extraordinaire)

CORRESPONDANCE (Liste remise à chacun)

AFFAIRES NOUVELLES

Réclamation de la subvention du député de 10 000 \$

Offre de service : Pompes et filtration TM

Offre de service : contrat soutien PG « Année 2016 »

Résolution : Participation à l'inventaire du patrimoine bâti

Contribution 2016 : Regroupement du Grand Lac

Contribution des bouées pour 2016

Participation financière : Croix-Rouge

Demande de don: Centre d'entraide Région de Disraeli

Demande de don : Disraeli d'ÉCOLES

Offre de service : Nadeau Photo Solution

Résolution : achat d'un défibrillateur

Résolution : Demande d'accès du CRECA

Programme de subvention : AIRRL

Avis de motion : Règlement de taxation 2016

Avis : Séance extraordinaire portant sur le budget 2016

Fermeture du bureau municipal «Période des fêtes»

Autorisation de paiement des comptes au 31 décembre 2015

Résolution : Calendrier des séances ordinaires 2016

Vandalisme d'un panneau d'accueil

Suivi du dossier : Entente-incendie 2016

Suivi du dossier Hydro-Québec

Suivi dossier Ferme Rémavie

Résolution : Paiement des comptes au 7 décembre 2015

Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2015-12-251 Dispense de lecture du procès-verbal du 2 novembre 2015

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015, puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2015-12-252 Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015.

Adoptée.

2015-12-253 Dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 novembre 2015

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 novembre 2015, puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2015-12-254 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 novembre 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 novembre 2015.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

**2015-12-255 Séance d'information à la MRC
Fonds de développement des territoires**

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement que la directrice-générale soit mandatée pour participer à la séance d'information relativement au nouveau fonds de développement des

territoires, qui se tient à la MRC des Appalaches, mercredi, le 16 décembre prochain, à 13 h 30.

Adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-12-256 Réclamation de la subvention du député de 10 000 \$

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000,00 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

2015-12-257 Offre de service : Pompes et filtration TM

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil municipal approuve l'achat et l'installation d'un réservoir supplémentaire pour un meilleur fonctionnement du système d'eau.

L'ajout d'un réservoir à membrane en aval de tout le système existant permettra d'augmenter le débit instantané pour quelques minutes, débit qui est actuellement limité à environ 2,5 gallons/minute par le restricteur, qui est exigé par le MDDELCC pour limiter la surexploitation du puits à long terme.

L'offre de service de pompes et filtration Thetford-Mines s'élève à 708,78 \$ plus taxes et comprend l'achat et l'installation du matériel requis.

Adoptée.

2015-12-258 Offre de service : contrat soutien PG « Année 2016 »

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des logiciels avec PG Solutions qui se détaille ainsi :

- Contrat soutien et logiciel « Accès-cité territoire » : 1 235,00 \$
- Contrat soutien et logiciel de comptabilité « AccèsCité » : 4 115,00 \$
- Contrat soutien et logiciel « Unité d'évaluation en ligne » : 420,00 \$

Aussi, il est convenu que les élus reconnaissent savoir que le logiciel de la paie et télétransmission installé à l'automne 2015 sera payable en janvier 2016, selon l'offre de service laquelle s'élève à 3 420 \$ + taxes .

Des frais annuels de 755 \$ + taxes s'ajouteront pour le contrat de soutien et logiciel de l'application Paie pour l'année 2016.

Ces montants seront inscrits au budget 2016.

Adoptée.

2015-12-259 Participation à l'inventaire du patrimoine bâti

Attendu que le projet d'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches a été priorisé au plan d'action culturel de la MRC des Appalaches 2015-2017;

Attendu que le projet d'inventaire est financé par l'entente triennale de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications et par l'enveloppe régionale du fonds du Pacte rural de la MRC des Appalaches;

Attendu que le Centre d'archives de la région de Thetford (CART) a été mandaté par le Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches pour diriger le projet d'inventaire;

Attendu que la deuxième phase de réalisation se déroulera au cours de l'année 2016;

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de participer à la deuxième phase de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti menée à l'été 2016 par le Centre d'archives de la région de Thetford (CART) et d'y contribuer pour un montant de 250 \$, lequel sera inclus au budget 2016.

Adoptée.

2015-12-260 Contribution 2016 : Regroupement du Grand Lac

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement d'approuver la demande de contribution financière de 2 500 \$ du Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François pour l'année 2016. Ce montant figurera au budget 2016.

Adoptée.

2015-12-261 Contribution des bouées pour 2016

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de défrayer un montant de 2 000 \$ pour les bouées pour l'année 2016, au Regroupement du Grand lac Saint-François. Ce montant figurera au budget 2016

Adoptée.

2015-12-262 Participation financière : Croix-Rouge

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de procéder au paiement de notre contribution de 150,00 \$, suivant l'entente de service aux sinistrés intervenue entre la Croix-Rouge et la Municipalité de Ste-Praxède.

Ce paiement couvre la période du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016.

Adoptée.

2015-12-263 Demande de don: Centre d'entraide Région de Disraeli

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement d'accepter de participer financièrement au Centre d'entraide de la Région de Disraeli pour un montant de 250,00 \$.

Adoptée.

2015-12-264 Demande de don : Disraeli D'ÉCOLES

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de refuser la demande de commandite pour l'événement « Disraeli D'ÉCOLES »

Adoptée.

2015-12-265 Offre de service : Nadeau Photo Solution

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'accepter en partie, l'offre de service de Nadeau Photo Solution pour la réalisation de photos virtuelles réalisées avec un drone.

Le projet accepté s'élève à 500,00 \$, se détaillant ainsi :

Panorama sphérique au sol de la salle communautaire du rez-de-chaussée et bibliothèque à 125,00 \$ chacune, soit : 250,00 \$ (le panorama de la salle du rez-de-chaussée nous sera remboursé par le comité des loisirs);

Plus, un panorama sphérique aérien par drone : Vis-à-vis l'Île Giguère, lequel s'élève à 250,00 \$.

Ce projet sera réalisé en 2016. Les élus sont informés, qu'à compter de la deuxième année, des frais d'hébergement des visites virtuelles de \$35.00 annuellement seront facturés.

Adoptée.

2015-12-266 Achat d'un défibrillateur

Attendu que la municipalité souhaite procéder à l'achat d'un défibrillateur pour la salle communautaire du rez-de-chaussée;

Attendu que nous avons obtenu des estimés à des fins budgétaires de deux entreprises différentes;

Attendu que le conseiller M. Paul Audet, suggère aux élus de se procurer un défibrillateur installé dans un cabinet mural;

Attendu qu'il est opportun de connaître le prix d'un défibrillateur avec un cabinet mural et alarme intégrée;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Que M. Paul Audet soit mandaté à demander un estimé budgétaire pour un défibrillateur installé dans un cabinet mural et alarme intégrée.

Cet estimé sera déposé au conseil en janvier prochain, pour prise de décision.

Adoptée.

2015-12-267 Demande d'accès du CRECA

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'autoriser l'aménagiste de la MRC à fournir au CRECA (Conseil Régional de l'Environnement Chaudière-Appalaches) les données publiques de notre rôle d'évaluation dans le cadre du projet de protection et de conservation des habitats fauniques du Grand Lac St-François.

Adoptée.

2015-12-268 Programme de subvention AIRRL

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que les élus confirment être avisés de la réception d'un accord de principe pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du projet AIRRL, suivant la demande déposée au MTQ en juillet 2015.

Étant donné que le montant de l'aide financière sera connu lors d'un dépôt de soumission, il est convenu de mandater M. Daniel Lapointe, ingénieur chez SNC Lavalin pour procéder à un appel d'offre, par invitation, pour de l'excavation et rechargement sur une section du Rang B & C, mesurant environ 425 mètres de longueur.

Adoptée.

2015-12-269 Avis de motion : Règlement de taxation 2016

M. Paul Audet, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 219-2015 décrétant le taux de taxation 2016 sera adopté.

Adoptée.

2015-12-270 Avis : Séance extraordinaire portant sur le budget 2016

Il est proposé M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement de confirmer qu'une séance extraordinaire portant exclusivement sur le budget et l'adoption du règlement de taxation 2016, aura lieu le 10 décembre 2015, à 18 h 30.

Les élus confirment par la présente, la réception de cet avis de convocation.

Adoptée

2015-12-271 Fermeture du bureau municipal «Période des fêtes»

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement de confirmer que le bureau municipal sera fermé pour la clientèle, pour la période des fêtes, du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement.

Adoptée.

2015-12-272 Autorisation de paiement des comptes au 31 décembre 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que le maire et la directrice générale sont autorisés à payer les comptes payables de la municipalité au 31 décembre 2015.

Adoptée.

2015-12-273 Résolution : Calendrier des séances ordinaires 2016

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil municipal décrète l'horaire suivant pour les séances ordinaires de l'année 2016 :

11 janvier 2016	à 19 h	Deuxième lundi du mois
1 ^e février 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
7 mars 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
4 avril 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
2 mai 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
6 juin 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
4 juillet 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
15 août 2016	à 19 h	Troisième lundi du mois
12 septembre 2016	à 19 h	Deuxième lundi du mois
3 octobre 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
7 novembre 2016	à 19 h	Premier lundi du mois
5 décembre 2016	à 19 h	Premier lundi du mois

Un avis mentionnant ces dates et ces heures sera affiché aux endroits habituels, tel que prévu par la loi.

Le calendrier peut être modifié par résolution du conseil en cours d'année. Les dates modifiées devront être publiées.

Adoptée.

Vandalisme d'un panneau d'accueil

La directrice générale informe les gens présents que le panneau d'accueil à l'entrée de la municipalité a été abîmé. Il semble évident que ce soit du vandalisme. Un agent de la S.Q. est venu sur place pour constater les dégâts et ouvrir un dossier. Martin Blanchard d'Original Design estime les coûts de réparations à 850,00 \$.

2015-12-274 Réparation du panneau d'accueil de la Municipalité

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service d'Original Design, au coût de \$850.00 pour réaliser les travaux suivants :

- Refaire un P et un E;
- Refaire contour bourgogne sous l'ensemble du lettrage Sainte-Praxède;
- Désinstaller le panneau pour avoir accès aux vis retenant le lettrage;
- Réparer les encavures dans le panneau principal;
- Réinstaller;

Adoptée.

Suivi dossier entente-incendie 2016

Les élus sont informés que suite à des nombreuses discussions avec la Ville de Disraeli, celle-ci nous offre de signer une entente de service uniquement avec elle, mais qu'une partie de notre territoire, soit de l'intersection de la Route 263 et Chemin Létourneau jusqu'aux limites de notre municipalité vers Lambton, bénéficierait d'une entente automatique de service qui serait conclue afin que ce soit les pompiers de Lambton qui agissent comme premiers répondants advenant un sinistre.

En conséquence, les élus sont avisés que nous avons obtenu un prix pour une desserte par Lambton incluant le chemin du Hameau, mais il semble que pour diviser notre territoire et répondre aux exigences du schéma de couverture de risques et aux normes du Ministère de la Sécurité Publique, il faudrait que le territoire soit divisé au coin du Chemin Létourneau. Nous avons donc le choix de demander de nouveaux prix séparés à la Municipalité de Lambton et celle de Disraeli ou, pour l'année 2016, conclure une entente-incendie uniquement avec la Ville de Disraeli avec l'assurance que l'entraide-automatique avec Lambton soit bien conclue.

2015-12-275 Conclusion d'une entente-incendie pour l'an 2016

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de la Ville de Disraeli, laquelle nous informe qu'une entraide automatique avec la Municipalité de Lambton sera conclue afin que le service-incendie de cette municipalité agisse comme premiers répondants pour une portion du territoire de Ste-Praxède.

Le projet d'entente, déposé en date de ce jour, s'élève à 59 164.60 \$.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Praxède, l'entente avec la Ville de Disraeli. Toutefois, les élus exigent l'assurance que l'entraide automatique avec Lambton est bien conclue avec le service-incendie de la Ville de Disraeli avant la signature de l'entente.

Adoptée.

Suivi du dossier Hydro-Québec

Suivant la lettre de l'avocat de M. Benoit Cloutier, le conseil avait mandaté Me Odette Gagné afin que des recherches soient entreprises concernant la servitude qu'il prétend posséder sur le lot 20-1 du Rang 12.

Selon Hydro-Québec et Me Gagné, il semble que la servitude en serait une personnelle pour le propriétaire à l'origine et non une servitude perpétuelle.

Hydro-Québec nous confirme que les offres d'achat ont été signées par la Ville et la Paroisse de Disraeli.

2015-12-276 Confirmation de l'achat du lot 20-1 Rang 12

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de confirmer l'achat sans garantie, du lot 20-1 du Rang 12 Canton de Stratford, appartenant à Hydro-Québec, le tout tel que convenu par la résolution 2015-01-12.

L'offre d'achat sera signée pour un montant de vente de 6 600,00 \$.

Adoptée.

Suivi du dossier Ferme Rémavie

Les élus sont avisés que les représentants de Ferme Rémavie ont bien reçu la mise en demeure de borner. Aussi, M. Grimard et Mme Roy ont maintenant en main le rapport de leur arpenteur-géomètre M. Pierre Hains et ils sollicitent une rencontre avec le maire et la directrice générale de la Municipalité pour le dépôt de ce rapport.

Tel que demandé par les élus, il est convenu que cette rencontre ait lieu en présence de l'avocate et de notre arpenteur-géomètre. Ferme Rémavie a fait des démarches auprès de l'ordre des arpenteurs afin que M. Éric Bujold, l'arpenteur-géomètre de la municipalité, puisse assister à cette rencontre.

En conséquence, l'avocate Me Odette Gagné s'occupera de fournir quelques plages horaires aux deux arpenteurs devant être présents. Ce rendez-vous devrait normalement être fixé d'ici la fin de l'année.

2015-12-277 Paiement des comptes au 7 décembre 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 7 décembre 2015, laquelle s'élève à 38 890,40 \$.

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Le maire suggère aux élus de procéder à l'installation d'une lumière de rue au coin du Rang 11 et Route 263, afin d'éclairer plus adéquatement notre panneau d'accueil.

2015-12-278 Installation d'une lumière au Rang 11

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu unanimement de mandater le maire Daniel Talbot, pour faire installer un luminaire de rue à l'intersection du Rang 11 et de la Route 263.

M. Talbot fera les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec et d'un électricien pour procéder à cette installation.

Adoptée.

Informations : Archivistes

La directrice générale informe les élus que les archivistes sont venus sur place pour voir l'étendue des travaux à effectuer pour le classement des archives.

La première phase, d'une durée de 5 jours, pourrait normalement comprendre l'élaboration du calendrier de conservation et la destruction de certains documents de comptabilité.

Questions des personnes présentes

M. Jean-Louis Bertrand, résidant au Chemin Thibodeau, demande la collaboration du conseil afin de régulariser la situation de sa propriété composée de deux parties de lot.

Il semble que M. Bertrand ait été avisé par l'inspecteur M. Guy Fournier que son cadastre actuel ne lui permettrait pas une nouvelle construction et/ou reconstruction après sinistre. M. Bertrand a aussi été informé qu'il y avait quelques cas similaires sur le territoire.

2015-12-279 Opinion juridique : Cadastre « parties de lot »

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que la directrice générale soit mandatée pour demander une opinion juridique, à Me Odette Gagné, pour connaître les privilèges au lotissement des propriétés actuelles composées de parties de lot.

La directrice générale verra à contacter Me Gagné pour fixer une rencontre en janvier 2016 afin de lui expliquer la problématique concernant certaines propriétés dont le cadastre original a été subdivisé.

Adoptée.

2015-12-280 Levée de la séance

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 21 h 05.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.